

Trois quarts des Romands apprécient la présence des multinationales

Situation économique Selon une étude, une moitié de Romands juge même l'implantation de grands groupes sur le territoire «très positive», alors que des décisions clés se profilent.

Pierre-Alexandre Sallier

Voilà de quoi répondre aux petites remarques ayant fleuri lors de la fuite du groupe genevois SGS pour le ciel fiscal plus favorable – à l'entreprise comme à sa patronne – de Zoug. Les citoyens de «die Romandie»? Des ingrats, prompts à scier la branche sur laquelle leur prospérité est assise.

Un sondage commandé par le Groupement des entreprises multinationales (GEM) montre que c'est un peu plus compliqué que ça. Selon cette enquête réalisée en avril dernier par MIS Trend, près de sept personnes sur dix estiment l'économie de l'arc lémanique «dépendante» de la présence de ces 1200 entreprises internationales. Avec une proportion à peine un peu moins forte dans le canton de Vaud ou les districts valaisans de Monthey ou Saint-Maurice qu'à Genève – un canton où elles génèrent 40% du produit intérieur brut (PIB).

Toujours utile de compter ses forces à l'orée de rendez-vous politiques importants pour le secteur. Président du GEM, François Rohrbach évoque une «base solide pour sensibiliser nos élites et la population» lors de la présentation, ce mercredi, des résultats de l'enquête.

Des concurrents pour le logement

Les Romands sondés sont une moitié à juger la présence de ces groupes «assez positive» pour la région. Et même un quart supplémentaire à l'estimer «très positive» – un emballement qui, sans surprise, ne touche que 15% de ceux se présentant comme «de gauche».

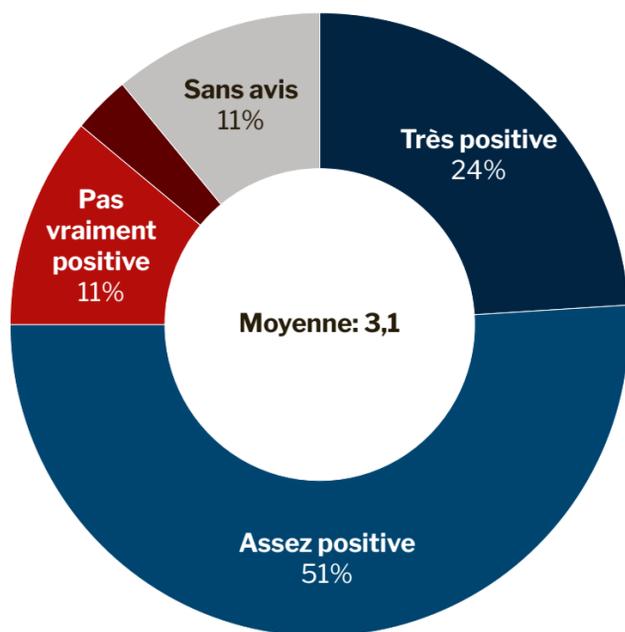
Les facteurs mis en avant? Les créations d'emplois d'abord. Normal de la part d'entreprises qui disposent de près de 123'000 salariés – souvent très bien payés – dans les cantons concernés, dont plus de la moitié dans une centaine de grands groupes. Avec les emplois indirects, elles font travailler 190'000 personnes. À titre de comparaison, les agences onusiennes et ONG de la «Genève internationale» disposaient l'an dernier de 34'000 collaborateurs.

Comment les habitants de la région lémanique perçoivent la présence des multinationales

Chaque réponse est exprimée en pourcentage et notée de 1 (pas du tout positive) à 4 (très positive).

La moyenne des réponses s'établit à 3,1.

- Très positive
- Assez positive
- Pas vraiment positive
- Pas du tout positive
- Sans avis



Enquête menée auprès de 708 habitants de la région lémanique (septembre 2025).

Graphique: dhl;Source: Enquête sur l'image des entreprises multinationales dans l'Arc lémanique – GEM / MIS Trend – Panel de 708 personnes (Genève, Vaud sauf Jura-Nord et Broye, districts valaisans de Monthey et de Saint-Maurice)

L'image de ces grands groupes au sein de la population rendue par ce sondage va compter, face à la concurrence fiscale larvée entre cantons pour les attirer.

Les critiques formulées sont beaucoup plus prosaïques. La première d'entre elles porte sur l'augmentation du coût des logements. Un avis partagé par les trois quarts des sondés, confrontés à la concurrence de ces employés souvent bien rémunérés sur tout appartement mis en location.

Des multinationales «responsables»?

Ceux ayant une opinion négative citent surtout le manque de responsabilité écologique et

«Sur trois ans, ces entreprises – en particulier celles du négoce de matières premières – ont contribué à plusieurs milliards de recettes supplémentaires pour le Canton de Genève.»

Pierre de Pena
Vice-président du GEM

sociale – régulièrement pointé du doigt par une ONG comme Public Eye.

Et ce en dépit des efforts de communication déployés par ces entreprises pour mettre en avant leurs efforts environnementaux. Seuls 14% des sondés estiment qu'elles sont «un moteur» en matière de responsabilité sociale ou environnementale.

Un avis à prendre en compte alors que le Conseil fédéral propose un contre-projet indirect à l'initiative sur les multinationales responsables. Aligné sur une réglementation européenne dite Omnibus retardée de plusieurs années – cette option est soutenue par le GEM.

Le fisc, «what else»?

L'image de ces grands groupes au sein de la population rendue par ce sondage va compter, face à la recrudescence d'une concurrence fiscale larvée entre cantons pour les attirer. En dépit de l'unification de la fiscalité des entreprises dans le pays à la fin de la dernière décennie – puis du relèvement à 15% de l'impôt minimal sur les plus grandes d'entre elles exigé de pays membres de l'OCDE –, la contribution des multinationales aux budgets publics n'a eu de cesse d'augmenter. «Sur trois ans, ces entreprises – en particulier celles du négoce de matières premières – ont contribué à plusieurs milliards de recettes supplémentaires pour le Canton de Genève», rappelle Pierre de Pena, vice-président du GEM chargé de la fiscalité.

Une manière d'inciter les cantons romands à mettre en place les soutiens offerts par leurs homologues allemands comme Zoug, Lucerne ou Bâle – au nom de l'aide à la recherche, par exemple – afin de faire passer la pilule de la hausse du taux d'imposition liée à l'OCDE. «À Bâle, ce choix a été soumis au peuple. Genève et Vaud doivent introduire rapidement des instruments similaires, éléments d'attractivité des cantons allemands», appelle Pierre de Pena. Sans référence à l'exemple de SGS, pourtant encore dans les têtes.

Rebecca Ruiz sera bientôt de retour aux affaires

Diagnostic La santé de la conseillère d'État Rebecca Ruiz inquiétait depuis le mois de juillet, durant lequel la ministre a été hospitalisée, avant un arrêt maladie prolongé. La Chancellerie communique ce mercredi que les maux dont elle souffre sont bénins. Au bénéfice d'un traitement, elle pourra reprendre progressivement les affaires à partir du 23 septembre.

Un diagnostic de «dysautonomie avec variations tensionnelles» a principalement été posé. Qu'est-ce que la dysautonomie? Nous avons trois systèmes nerveux différents: central, périphérique et autonome. Ce dernier est responsable des fonctions involontaires comme les battements cardiaques, la tension artérielle, la digestion ou encore la température corporelle. Dans le cas de la dysautonomie, c'est lui qui dysfonctionne.



Rebecca Ruiz souffre d'une condition bénigne. DR

«Cela peut donc se traduire par une mauvaise régulation de la tension artérielle, développe la D^{re} Agustina Lascano, médecin spécialiste en neurologie aux HUG. Chez une personne en bonne santé, la tension artérielle s'adapte automatiquement aux besoins du corps et aux situations externes, comme le stress ou l'activité physique. Dans le cas de la dysautonomie, cette régulation est perturbée: la tension peut chuter de façon excessive ou monter sans raison apparente. Une chute importante peut entraîner des vertiges, des nausées, un malaise, voire des évanouissements.»

Épisodes d'évanouissement

Ce sont en effet des épisodes d'évanouissement qui avaient alerté sur l'état de santé de Rebecca Ruiz et nécessité des investigations. Dans un premier temps, celles-ci avaient identifié des marqueurs tumoraux élevés laissant craindre une atteinte plus grave.

La dysautonomie n'est pas une pathologie en soi, plutôt le résultat d'un dysfonctionnement du système nerveux autonome lié à une autre problématique, précise Agustina Lascano. «Au même titre que les nausées ou les maux de tête, elle ne constitue pas une maladie. Ses causes sont variées: elles peuvent être liées à une maladie, comme le diabète, ou idiopathiques, lorsque la cause reste inconnue.» La prise en charge dépend avant tout des symptômes et de leurs répercussions sur la vie quotidienne.

Pour la ministre, un traitement est désormais en place alors qu'une pathologie gynécologique exige le maintien d'une surveillance. Rien qui ne s'oppose à la reprise du travail, avec quelques allègements durant les premières semaines, notamment pour les missions de représentation, fait savoir la Chancellerie.

Flavienne Wahli Di Matteo,
Romaric Haddou

Malgré le pas de retrait de Gryon, on votera sur Frience

Tourisme La Municipalité a accepté le principe d'inconstructibilité du plateau, mais les initiants vont de l'avant.

Le vibrant appel des opposants à la planification des autorités sur le plateau de Frience a été entendu par la Municipalité de Gryon. Cette dernière a fait un pas de retrait et accepté le principe d'inconstructibilité du bucolique plateau réputé pour sa nature, son petit lac et son télébob.

«Nous proposons d'adapter les zones prévues à Frience, en nous concentrant sur le sport et les loisirs, et en excluant tout nouvel hébergement quel qu'il soit», explique le municipal Eric Chabloz au téléphone, paraphrasant ce qu'il a annoncé lundi soir au Conseil communal. Les possibilités d'activités en amont de

ce secteur sont également restreintes.» Ces modifications feront l'objet de deux mises à l'enquête complémentaires «d'ici à début novembre», précise l'élu.

Pour rappel, le plan initial mis à l'enquête en octobre 2024 avait pour but de réduire le nombre de lits potentiel à l'Alpe des Chaux (périmètre qui inclut Frience) d'environ 3000 à 450, mais prévoyait aussi quelques zones pour de potentiels projets hôteliers ou parahôteliers et le développement d'activités ludiques. Cette perspective avait fait bondir l'Association pour un tourisme écologiquement responsable (ATER) qui s'était opposée lors de la pro-

cedure, pour une vingtaine d'oppositions au total.

Deux fois plus de signatures que nécessaire récoltées

Elle était même allée plus loin en janvier en décidant de lancer une initiative communale demandant l'inconstructibilité du plateau de Frience. La collecte de signatures va bon train depuis juillet: «Nous devons récolter 156 signatures et nous en sommes à 370, soit plus du double, selon Jean-Michel Amiguet», président de l'ATER et opposant entendu par l'Exécutif gryonnais à la mi-août. Le délai pour leur remise aux autorités

«Cela ne change absolument rien à nos intentions.»

Jean-Michel Amiguet
Président de l'ATER

est fixé au 30 septembre, «mais cela sera fait dans le courant de la semaine prochaine», ajoute-t-il.

La décision municipale remet-elle la démarche de l'initiative en question? «Cela ne change absolument rien à nos intentions, reprend Jean-Michel Amiguet. Le fait que près de 35%

du corps électoral ait déjà signé est un signe très fort et nous nous devons d'aller de l'avant pour toutes ces personnes qui nous ont soutenus. Ce que nous voulons, c'est que la population vote définitivement l'inconstructibilité de Frience pour qu'il n'y ait plus de projet de ce type-là, comme ce fut déjà le cas il y a dix-huit ans.» Un dernier point qui fait référence au projet à 600 millions qui prévoyait 2000 lits à Frience en 2008. La même année, la population avait refusé à 70% la vente des terrains aux promoteurs.

Karim Di Matteo